ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE DE GABRIAC

Projet Pédagogique 2026-2026

Géré par le Centre Social Bozouls Comtal

1- Situation géographique

Le village de Gabriac est situé en milieu rural il dépend de la Communauté de communes Comtal Lot et Truyère : 3 CLT.
A 27 kms de la préfecture du département de l'Aveyron (Rodez), l'établissement scolaire se situe dans un espace regroupant salle des fêtes et jardin public. L'école est un lieu de vie central de la commune.

2- Organisateur

CENTRE SOCIAL et d'INITIATIVES BOZOULS COMTAL
Allée Paul Causse – 12340 Bozouls
Tél : 05 65 48 84 41
Mail : accueil@centresocial-bozouls.fr
Site : www.centresocial-bozouls.fr
N° SIRET : 32157911200012 – APE : 8899B

3- Public accueilli

Des enfants de toutes catégories sociales, du village et des alentours, scolarisés à l'école Léo d'Orfer de Gabriac

Capacité d'accueil	
Accueil Maternel *Enfants de moins de 6 ans*	*Environ 15 enfants*
Accueil Primaire *Enfants de plus de 6 ans*	*Environ 16 enfants*

4- L'équipe d'animation du pôle jeunesse :

- 1 Coordonnatrice, responsable du pôle : BAFA – BEATEP – DEJEPS – Isabelle AYRAL
- 1 Responsable adjoint Licence Professionnelle de l'Animation – Guylaine COURTIAL
- Une équipe polyvalente multi sites d'animateurs permanents cap Petite Enfance - BAFA – BPJEPS- Coralie TEYSSEDRE & Elodie FRIZOT & Céline ARNAUD

Des intervenants ponctuels et des partenaires locaux :

- Des intervenants extérieurs qualifiés pour des animations spécifiques
- Ponctuellement, des stagiaires CAP Petite enfance / BAFA / BPJEPS / Découverte des métiers de l'animation
- Des associations locales

Taux d'encadrement adapté aux activités pour l'Accueil de loisirs périscolaire (ALP)	
Accueil Maternel *Enfants de moins de 6 ans*	*1 pour 10* *Avec PEDT 1 pour 14*
Accueil Primaire *Enfants de plus de 6 ans*	*1 pour 14* *Avec PEDT 1 pour 18*

5- Les locaux

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école publique Léo d'Orfer de Gabriac, la salle du 1er étage en particulier, la cour extérieure et le préau, ainsi que la salle des fêtes, le petit jardin adossé à la cour.
Mais également dans les espaces publics de la commune pour des animations de plein air Bibliothèque etc..)

7. les horaires d'accueil

L'Accueil de loisirs périscolaire (ALP) fonctionne de la manière suivante :

- Accueil du matin : de 7h30 à 8h50
- Pause méridienne : de 12h à 13h20
- Accueil du soir : de 16h30 à 18h30

8. Les modalités d'inscriptions

L'Accueil de loisirs périscolaire est ouvert à tous les enfants scolarisés à Léo d'Orfer

Les formalités d'inscription et de réservation

Le dossier d'inscription complet de l'Accueil de loisirs périscolaire de Bezonnes est obligatoire.
Les parents auront fourni les éléments suivants :

- Fiche d'inscription dûment complétée (fournie par le gestionnaire)
- Vaccinations obligatoires à jour
- Attestation d'assurance extra-scolaire et responsabilité civile couvrant l'année scolaire en cours
- Photocopie de l'avis d'imposition en cours (si avis non fourni tarif imposable appliqué).
- L'enregistrement des inscriptions de toutes les familles et des enfants se font dans un nouvel espace numérique nommé « ESPACE FAMILLE ».
 Les réservations et les annulations des repas pour la cantine se font dans l'Espace Famille dès lors qu'il est créé !
 Deux périodes de réservations distinctes :
 - Une première période de Septembre à Décembre
 - Une seconde de Janvier à Juillet
- Pour les repas les réservations doivent avoir lieu avant le Mercredi 12h00 de la semaine précédente. Toute semaine entamée est non modifiable (annulation & inscription) même pour raison médicale.
- Pour la pause méridienne, tout repas commandé sera facturé à la famille.

Les parents peuvent également prendre rendez-vous avec la responsable pour toutes demandes liées aux modalités d'inscription.

- Pour l'accueil du matin et du soir :

 L'enfant est accueilli sans limites et sans inscription, votre enfant sera coché sur la fiche de présence journalière, datée et reportée sur la facture.

- Un temps d'activité structuré, de 16h30 à 18h00 :

 Une programmation thématique d'activité vous sera proposée par période
 Les inscriptions au préalable ne sont plus obligatoires, les équipes gèreront les groupes selon les flux.

8. Tarifs

Les tarifs sont décidés par le Conseil Municipal. Deux tarifs sont proposés, un pour les familles Imposables et un autre pour les familles non imposables.

Centre social et D'INITIATIVES
Bozouls - CLT

Accueil de Loisirs Périscolaire Ecole de Gabriac
Septembre 2026

	Matin	Repas	Soir
Familles Imposables	0,60	4,95 Prix Coutant	1,00
Familles non imposables	0,50	4,95 Prix Coutant	0,80

Adhésion à l'Association Centre Social Bozouls Comtal
15,00€ par famille et par année (de date à date).

9. Vie Quotidienne

Les temps d'Accueil de loisirs périscolaire sont des temps de détente pour les enfants, avec des objectifs éducatifs :

Objectifs généraux

- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiatives, besoin de dépense ou de repos, de créativité, prise de responsabilités...).
- Respecter le rythme de chaque enfant.
- Faire le lien avec l'équipe pédagogique du groupe scolaire Léo d'Orfer
- Développer le goût de l'enfant en l'amenant à goûter à tous les plats en lui permettant de découvrir différentes saveurs dans un esprit respectueux et en ne forçant pas l'enfant à manger.
- Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées pendant les temps d'accueil.
- Favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité fille/garçon.
- Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité.
- Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix.
- Mettre en place une relation de confiance entre l'enfant, les parents et l'équipe d'animation.
- Permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Objectifs opérationnels

- Instaurer des règles de vie afin d'apprendre à mieux vivre en collectivité, et apporter à chacun un cadre de vie plus agréable.
- Faire participer les enfants au nettoyage des tables.
- Informer les parents sur le fonctionnement et les activités par le biais d'affichage.
- Organiser si besoin des réunions entre l'école, les élus, le pôle jeunesse du Centre Social, les associations et les parents.
- Coordonner l'accompagnement des enfants entre enseignants et animateurs.
- Contribuer à la participation des enfants à des activités et rencontres avec différents partenaires associatifs œuvrant sur la commune ou en périphérie.

*Spécificités liées à l'accueil des enfants de moins de 6 ans

Objectifs généraux

- Donner des repères structurants aux plus petits (temps, rythme, entourage, activités...).
- Sensibiliser et éduquer aux goûts en suscitant l'envie de goûter.
- Développer l'autonomie.
- Donner des bases et des règles pour la vie en collectivité.
- Participer à son développement par des jeux et activités adaptés à l'âge.

Objectifs opérationnels

- Présence d'animateurs référents, sécurisants en étant un repère pour les enfants.
- Varier les activités, privilégier des activités de courtes durées.
- L'animateur sollicitera l'avis des enfants afin de le valoriser et le mettre en confiance.
- L'animateur laissera jouer l'enfant sur des temps intermédiaires pouvant ainsi développer son imagination.
- Apprentissage des gestes de la vie quotidienne (couper avec un couteau, passage aux toilettes, lavage des mains...).
- Favoriser et aider les enfants aux différents rangements (ateliers, jeux, cantine...).
- Amener l'enfant à goûter à tous les aliments proposés.

Les règles de vie et leur manquement !

Les règles de vie sont les mêmes que celles mises en place dans le cadre scolaire. Une harmonisation des règles sur tous les temps de vie (scolaires et périscolaires) sont un préalable au bon fonctionnement de l'accueil des enfants.

Un travail coopératif avec les équipes enseignantes permet d'évoluer dans un seul et même cadre. Des temps de médiation et de concertation pourront avoir lieu dès que l'une ou l'autre des équipes le jugera nécessaire.

Lorsqu'un enfant manque au respect dû aux camarades, aux adultes, aux consignes, au matériel... :
Le dialogue et l'explication des conséquences par un adulte référent est un préalable.
Si nécessaire, une réparation sera envisagée (nettoyage, réparation simple, ou autre ...). L'enfant sera valorisé et accompagné dans son action.
L'adulte accompagne avec bienveillance et équité.
La responsabilisation des enfants au sein de ce lieu de vie pourra être traduite par divers outils comme la mise en place de référents de table primaire pour les tables des maternelles.

10. Les conditions d'accueil

L'accueil du matin

Un accueil de 7h30 à 8h50 est mis en place du lundi au vendredi. Une personne de 7h30 à 8h00, une deuxième personne de 8h00 à 8h50.
Pour des raisons de sécurité, l'accueil doit se faire obligatoirement à l'intérieur des locaux scolaires. Les enfants doivent être accompagnés dans les transitions pour être confiés au personnel d'encadrement.

La pause méridienne

Les enfants sont pris en charge dans le hall d'entrée de l'école par les animateurs et notés sur la fiche de présence.
Un service à 12h15 s organisé, pour tous les élèves de l'école.
C'est un moment convivial, d'échange et de savoir vivre.

Les animateurs s'installent à une table avec les enfants, afin de partager avec eux le moment du repas, de leur donner de bonnes habitudes comportementales et de les inciter à goûter à tous les aliments. Ils dialoguent avec les enfants et les assistent dans leur prise d'autonomie (couper les aliments verser l'eau dans le verre...).
Les repas sont livrés par La Maison d'Accueil des Caselles en liaison chaude. Certains repas peuvent faire l'objet d'une mise en place spéciale (repas de Noël, Pâques etc.) des thématiques d'animation seront proposées le cas échéant.
L'équipe d'animateur prendra en charge la mise en place des tables.
Un agent de la collectivité s'occupe de faire le nettoyage après le départ des enfants.

Les Temps d'activités structurés de 16h30 à 18H00

Ces activités sont encadrées par des animateurs qualifiés ou des intervenants extérieurs, 2 animateurs minimum. Des animations seront proposées aussi aux plus petits.
Ce temps d'animation fera l'objet d'activités diverses proposés sur le panneau d'affichage de l'école.

Chaque groupe d'enfants découvre l'ensemble des activités mises en place par roulement et par période :

- Développer la réflexion et la coopération : jeux de stratégie, de société, de découverte...
- Favoriser la découverte de son corps, de ses capacités et des règles : sports collectifs, gym, danse, yoga, parcours de motricité, grands jeux...
- Favoriser la créativité, l'imagination et la concentration : découverte artistique et culturelle, arts plastiques, création collective, illustration de contes etc…
- Mémorisation et éveil musical : atelier chant, initiation au rythme...
- Découvrir à travers les sens, sensibiliser au développement durable : parcours de découverte des sens, découverte de l'environnement, atelier sur les cycles de la nature...

Et bien d'autres propositions que l'équipe d'animation travaillera tout au long de l'année.

L'accueil du soir

Les enfants qui resteront à l'accueil du soir sont et cochés sur la fiche de présence. Un animateur encadre la garderie du soir proposée jusqu'à 18h30.

11- Journée type du temps périscolaire

7H30 - 8H50 Le Matin	12h00-13h20 Le Temps Méridien	16H30 -18h00 Les Activités	18H00 – 18H30 Le Soir
L'accueil des enfants et des parents s'effectue de façon échelonnée dans la salle dédiée. Les enfants sont aussitôt inscrits sur la fiche de présence. Des jeux sont à la disposition des enfants avec la participation de l'équipe, il pourra y avoir des thématiques proposées et suivies sur la base du volontariat. A 8h50, les enfants partent dans leur	**1 service** Maternelles et Elémentaires à 12h15 Les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains et vont à table. Après le repas : activités calmes avec les animateurs ou temps libre surveillé selon les besoins. Les enfants sont recomptés. Les enfants plus petits sont accompagnés à la sieste par l'ATSEM qui prend le relais.	Les enfants prévus sur ce temps sont identifiés et font l'objet d'un appel par les animateurs et amenés sur le lieu de l'activité prévue. Ils sont aussitôt inscrits sur la liste de présence. A 18h00 les enfants sont rassemblés par groupes et recomptés. Les enfants qui restent à l'accueil du soir sont sur la surveillance d'un animateur.	Des jeux et du matériel pédagogique sont mis à la disposition des enfants. Un espace dédié aux enfants qui souhaitent faire leurs devoirs peut être aménagé. Ils sont encadrés par des animateurs. Les parents ou les personnes autorisées récupèrent les enfants. La sortie s'effectue de façon échelonnée jusqu'à 18h30. Pour des raisons de

classe accompagnés d'un animateur.	Les autres sont dans la cours ou à la salle des fêtes selon la météo. Un temps libre surveillé est autorisé et prévu après le repas	Les enfants qui ne restent pas à 'accueil du soir sont récupérés à l'école par leurs parents ou les personnes autorisées	sécurité, tous les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés et récupérés par une personne majeure préalablement inscrite sur le dossier d'inscription, en début d'année scolaire.

12. Les évaluations :

L'évaluation s'effectue de manière formelle :

- Lors des 3 Conseils d'école.
- Lors de réunion bilan et perspectives avec les élus de la commune
- Lors de réunions de service.

L'évaluation s'effectue également de manière informelle :

- Avec les enfants sur les temps d'animation ou de repos
- Avec les parents sur les temps d'accueil du matin et du soir.

Un bilan annuel sera fourni aux familles, à l'équipe enseignante et à la collectivité.